

## PROCLEAN DEGREASER

## SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : PROCLEAN DEGREASER

Autres moyens

d'identification

Sans objet

Utilisation recommandée Dégraissant

Restrictions d'utilisation Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

Information sur la dilution du

produit

0.78 % - 25.0 %

Société Ecolab Inc.

1 Ecolab Place

St. Paul, Minnesota USA 55102

1-866-444-7450

Informations relatives aux

soins d'urgence

: 1-800-328-0026 (US/Canada), 1-651-222-5352 (outside US)

Date d'émission 04/07/2021

## **SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

## **Classification SGH**

**Produit TEL QUE VENDU** 

Irritation occulaire : Catégorie 2B

#### Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Pas une substance ni un mélange dangereux.

## Éléments étiquette SGH

**Produit TEL QUE VENDU** 

Mot indicateur : Attention

Déclarations sur les risques : Provoque une irritation des yeux.

Déclarations sur la sécurité : Prévention:

Se laver la peau soigneusement après manipulation.

Intervention:

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis

médical/ Consulter un médecin.

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Déclarations sur la sécurité : Prévention:

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Intervention:

Demander un avis médical/ Consulter un médecin en cas de malaise.

**Entreposage:** 

Stocker conformément à la réglementation locale.

914211-06 1/11

## PROCLEAN DEGREASER

**Produit TEL QUE VENDU** 

: Inconnu. **Autres dangers** 

## SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

**Produit TEL QUE VENDU** 

Substance pure/mélange Mélange

**Nom Chimique** No. CAS Concentration (%)

Dodécylbenzènesulfonate de sodium 25155-30-0 5 - 10 (c10-c16) alcool ethoxylé, sulfaté, sel de sodiumt 68585-34-2 1 - 5 Dipropylène glycol méthyl éther 29911-27-1 1 - 5

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

**Nom Chimique** No. CAS Concentration (%)

Dodécylbenzènesulfonate de sodium 25155-30-0 1 - 5

#### **SECTION 4. PREMIERS SOINS**

**Produit TEL QUE VENDU** 

En cas de contact avec les

yeux

: Rincer abondamment à l'eau.

En cas de contact avec la

peau

: Rincer abondamment à l'eau.

En cas d'ingestion : Rincer la bouche. Faire appel à une assistance médicale si des

symptômes apparaissent.

En cas d'inhalation : Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

apparaissent.

Protection pour les

secouristes

: Aucune précaution particulière n'est requise pour les secouristes.

Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

Symptômes et effets les plus

importants, aigus et différés

: Consultez la section 11 pour obtenir de l'information plus détaillée sur

les effets sur la santé et les symptômes.

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

En cas de contact avec les

: Rincer abondamment à l'eau.

En cas de contact avec la

peau

yeux

: Rincer abondamment à l'eau.

En cas d'ingestion : Rincer la bouche. Faire appel à une assistance médicale si des

symptômes apparaissent.

En cas d'inhalation : Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

apparaissent.

## SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Produit TEL QUE VENDU** 

: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à Moyen d'extinction approprié

914211-06 2/11

## PROCLEAN DEGREASER

l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction

inadéquats

: Inconnu.

Dangers spécifiques pendant : Non inflammable ou combustible.

la lutte contre l'incendie

Produits de combustion

dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre

les substances suivantes:

Oxydes de carbone oxydes de soufre

Équipement de protection spécial pour les pompiers

: Utiliser un équipement de protection personnelle.

Méthodes spécifiques

d'extinction

: Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. En cas

d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

## SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

#### **Produit TEL QUE VENDU**

Précautions individuelles. équipement de protection et procédures d'urgence

: Voir les mesures de protection aux chapitres 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas laisser entrer en contact avec le sol et les eaux de surface ou souterraines.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

: Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13). Éliminer les traces avec de l'eau. Pour les déversement majeurs, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau environnantes.

## Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

: Voir les mesures de protection aux chapitres 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement : Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises en cas

de déversement.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

: Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13). Éliminer les traces avec de l'eau. Pour les déversement majeurs, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau environnantes.

# **SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**

## **Produit TEL QUE VENDU**

914211-06 3/11

## PROCLEAN DEGREASER

Conseils pour une manipulation sans danger

: Se laver les mains soigneusement après manipulation. En cas de disfonctionnement mécanique, ou s'il y a contact avec une dilution inconnue de produit, porter l'ensemble des Équipements de Protection

Individuelle (EPI).

Conditions de stockage sures : Tenir hors de portée des enfants. Conserver dans des récipients

étiquetés appropriés

Température d'entreposage : -10 °C à 50 °C

## Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Conseils pour une manipulation sans danger

 Se laver les mains après manipulation. En cas de disfonctionnement mécanique, ou s'il y a contact avec une dilution inconnue de produit, porter l'ensemble des Équipements de Protection Individuelle (EPI).

Équipement de protection individuelle, voir la section 8.

Conditions de stockage sures : Tenir hors de portée des enfants. Conserver dans des récipients

étiquetés appropriés

## SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### **Produit TEL QUE VENDU**

## Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances ayant des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Mesures d'ordre technique : Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler

l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.

## Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection des mains : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection de la peau : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est

normalement nécessaire.

Mesures d'hygiène : A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux

consignes de sécurité.

#### Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Mesures d'ordre technique : Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler

l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.

## Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection des mains : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection de la peau : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est

normalement nécessaire.

## **SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

914211-06 4 / 11

## PROCLEAN DEGREASER

**Produit TEL QUE VENDU** Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Aspect : liquide liquide

Couleur clair, jaune foncé jaune pâle

Odeur douce : citron

7.48 - 7.66 рΗ : 7.0 - 9.0, (100 %)

Point d'éclair : Sans objet, N'entretient pas la combustion.

Seuil de l'odeur : Donnée non disponible Point de fusion/congélation : Donnée non disponible Point d'ébullition initial et : Donnée non disponible

intervalle d'ébullition

: Donnée non disponible Taux d'évaporation

Inflammabilité (solide, gaz) : Sans objet

Limite d'explosivité,

supérieure

: Donnée non disponible

Limite d'explosivité,

inférieure

: Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative : 1.005 - 1.025

Solubilité dans l'eau : soluble

Solubilité dans d'autres

solvants

: Donnée non disponible

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

: Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammation

: Donnée non disponible

Décomposition thermique : Donnée non disponible Viscosité, cinématique : Donnée non disponible Propriétés explosives Donnée non disponible Propriétés comburantes : Donnée non disponible poids moléculaire : Donnée non disponible COV (composés organiques

volatils)

: Donnée non disponible

#### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Produit TEL QUE VENDU** 

Réactivité : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales

d'utilisation.

: Stable dans des conditions normales. Stabilité chimique

Possibilité de réactions

dangereuses

: Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales

d'utilisation.

914211-06 5/11

## PROCLEAN DEGREASER

Conditions à éviter : Inconnu.

Produits incompatibles : Inconnu.

Produits de décomposition

dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre

les substances suivantes:

Oxydes de carbone oxydes de soufre

## **SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Informations sur les voies possibles d'exposition

: Inhalation, Contact avec les yeux, Contact avec la peau

#### Effets potentiels sur la santé

**Produit TEL QUE VENDU** 

Yeux : Provoque une irritation des yeux.

Peau : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Ingestion : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Inhalation : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Exposition chronique : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Yeux : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Peau : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Ingestion : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Inhalation : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Exposition chronique : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

## Évaluation de l'exposition humaine

**Produit TEL QUE VENDU** 

Contact avec les yeux : Rougeur, Irritation

Contact avec la peau : Aucun symptôme connu ou prévu.

Ingestion : Aucun symptôme connu ou prévu.

Inhalation : Aucun symptôme connu ou prévu.

914211-06 6 / 11

## PROCLEAN DEGREASER

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Contact avec les yeux : Aucun symptôme connu ou prévu.

: Aucun symptôme connu ou prévu. Contact avec la peau

: Aucun symptôme connu ou prévu. Ingestion

Inhalation : Aucun symptôme connu ou prévu.

**Toxicité** 

**Produit TEL QUE VENDU** 

**Produit** 

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : Donnée non disponible

Toxicité cutanée aiguë : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg

Corrosion et/ou irritation de la

peau

: Donnée non disponible

Lésion/irritation grave des

yeux

: Irritation légère des yeux

Sensibilisation cutanée ou

respiratoire

: Donnée non disponible

Cancérogénicité : Donnée non disponible Effets sur la reproduction : Donnée non disponible

Mutagénécité de la cellule

germinale

: Donnée non disponible

Tératogénicité : Donnée non disponible STOT - exposition unique : Donnée non disponible STOT - exposition répétée : Donnée non disponible Toxicité par aspiration : Donnée non disponible

# **SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

**Produit TEL QUE VENDU** Écotoxicité

Effets sur l'environnement : Nocif pour les organismes aquatiques.

**Produit** 

Toxicité pour les poissons : Donnée non disponible Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés

aquatiques

: Donnée non disponible

Toxicité pour les algues : Donnée non disponible

Composants

Toxicité pour les poissons : Dodécylbenzènesulfonate de sodium

96 h CL50 Poissons: 3.2 mg/l

(c10-c16) alcool ethoxylé, sulfaté, sel de sodiumt

96 h CL50 Poissons: 28 mg/l

914211-06 7/11

## PROCLEAN DEGREASER

Dipropylène glycol méthyl éther 96 h CL50 Poissons: > 100 mg/l

#### Persistance et dégradabilité

#### **Produit TEL QUE VENDU**

Facilement biodégradable.

# Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Donnée non disponible

#### Potentiel bioaccumulatif

Donnée non disponible

#### Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

#### Autres effets néfastes

Donnée non disponible

## SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### **Produit TEL QUE VENDU**

Méthodes d'élimination

: Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Lorsque c'est possible, le recyclage est préférable a l'élimination ou à l'incinération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément à la réglementation locale. Disposer des déchets dans une installation approuvée pour le traitement des déchets.

Considérations relatives à l'élimination

: Éliminer comme produit non utilisé. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Ne pas réutiliser des récipients vides. Éliminer conformément aux règlements municipaux, fédéraux, provinciaux ou nationaux

## Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Méthodes d'élimination : Le produit dilué peut être envoyé à l'égout.

Considérations relatives à

: Éliminer conformément aux règlements municipaux, fédéraux,

l'élimination provinciaux ou nationaux

## **SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

#### **Produit TEL QUE VENDU**

L'affréteur/consignataire/expéditeur est responsable de s'assurer que l'empaquetage, l'étiquetage, et les marques d'expédition sont en conformité avec le mode de transport choisi.

#### **Transport terrestre (DOT)**

Marchandise non dangereuse

# Transport maritime (IMDG/IMO)

Marchandise non dangereuse

914211-06 8 / 11

## PROCLEAN DEGREASER

## SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### **Produit TEL QUE VENDU**

## **EPCRA - Emergency Planning and Community Right-to-Know**

#### **CERCLA Quantité à déclarer**

Composants	No. CAS	Component RQ (lbs)	Calculated product RQ (lbs)
Dodécylbenzènesulfonate de sodium	25155-30-0	1000	18181

#### Substances extrêmement dangereuses sous SARA 304 Quantité à déclarer

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous 304 EHS RQ.

SARA 311/312 Dangers : Lésions oculaires graves ou irritation des yeux

SARA 302 : Ce matériau ne contient aucun composant ayant une section 302 EHS

TPQ.

SARA 313 : Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro

CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est

nécessaire.

#### Prop. 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique reconnu par l'État de Californie comme étant cause de cancer, d'anomalie congénitale, ou de tout autre dommage sur la reproduction.

#### California Cleaning Product Right to Know Act of 2017 (SB 258)

Cette réglementation s'applique à ce produit.

Nom Chimique	No. CAS	Fonction	Liste(s)
l'eau	7732-18-5	Diluant	Not Applicable
Dodécylbenzènesulfonate de sodium	25155-30-0	Agent nettoyant	Not Applicable
(c10-c16) alcool ethoxylé, sulfaté, sel de sodiumt	68585-34-2	Agent nettoyant	Not Applicable
Dipropylène glycol méthyl éther	29911-27-1	Solvent	Not Applicable
Sel inorganique	Réservé	Agent nettoyant	Not Applicable
Oxyalkylated alcohol	Réservé	Agent nettoyant	Not Applicable
Limonene	5989-27-5	Fragrance	FRA
Ingrédient(s) de parfum	Not Available	Fragrance	Not Applicable
Colorant	Réservé	Teinture	Not Applicable
Isothiazolinones	Réservé	Biocide	Not Applicable

<sup>\*</sup>Cf. les liens vers les listes désignées sur ecolab.com/sds

## Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

# La Suisse. Substances nouvelles notifiées et communiquées : non établi(e)

#### Inventaire des États-Unis TSCA :

Toutes les substances sont répertoriées comme actives sur l'inventaire de la TSCA

## Liste canadienne intérieure des substances (LIS) :

Tous les composants de ce produit figurent sur la liste intérieure des substances (LIS) canadienne

914211-06 9 / 11

## PROCLEAN DEGREASER

# Australie Inventaire des substances chimiques (AICS) :

non établi(e)

# Nouvelle-Zélande. Inventaire des substances chimiques :

non établi(e)

# Japon. ENCS - substances chimiques existantes et nouvelles inventaire :

non établi(e)

# Corée. Coréenne des produits chimiques inventaire existant (KECI) :

non établi(e)

# Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS) :

non établi(e)

# Chine. Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC) :

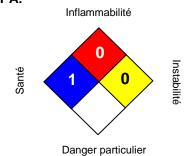
non établi(e)

## Inventaire de Taiwan pour substance chimique :

non établi(e)

## **SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

## **Produit TEL QUE VENDU** NFPA:



#### HMIS III:

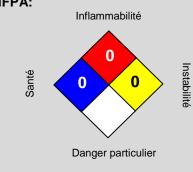
SANTE	1
INFLAMMABILITE	0
DANGER PHYSIQUE	0

0 = insignifiante, 1 = Léger,

2 = Modéré, 3 = Elevé

4 = Extrême, \* = Chronique

# Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE NFPA:



#### HMIS III:

SANTE	0
INFLAMMABILITE	0
DANGER PHYSIQUE	0

0 = insignifiante, 1 = Léger,

2 = Modéré, 3 = Elevé 4 = Extrême, \* = Chronique

Date d'émission : 04/07/2021

Version : 1.3

914211-06 10/11

## PROCLEAN DEGREASER

Préparé par : Regulatory Affairs

INFORMATIONS RÉVISÉES : Les modifications importantes apportées aux informations réglementaires et aux informations de santé sont signalées dans cette révision par un trait dans la marge gauche de la fiche toxicologique.

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

914211-06 11 / 11